

20^e Biennale de la danse

Débuter l'année en spectateur
Autour du spectacle de la Cie Dyptik

Parcours EAC 2023-2024 - DAAC/PARTENAIRES

Descriptif du projet : A l'occasion de la 20^e Biennale de la danse, une programmation dédiée aux scolaires offre aux équipes pédagogiques, l'opportunité de débiter l'année dans une dynamique événementielle avec un **parcours de spectateur condensé**, qui propose de conjuguer à l'expérience sensible et à la découverte d'une œuvre chorégraphique, la valorisation pour chaque élève de ses compétences culturelles et de son sens critique. Le parcours proposé offre des espaces de rencontres dynamiques qui questionnent une démarche de création portée en collectif. Il est ainsi proposé aux élèves de comprendre le chemin d'écriture d'un spectacle et de s'approprier un travail de création en commun.

Public visé : de la 4^{ème} à la terminale, LGT et LP

Nombre de classes concernées : 10 classes

Type projet : classe entière

Territoire : académie de Lyon

Objectifs généraux :

- Découvrir un langage et une forme artistique
- S'approprier un vocabulaire et des connaissances culturelles
- Construire son identité, interagir au sein du groupe, engager sa citoyenneté
- Développer sa capacité d'analyse et affirmer son sens critique
- Faire ensemble
- Mettre en regard monde réel et monde créé
- Interroger le principe de représentation

Objectifs de l'EAC :

RENCONTRE : Rencontre avec une forme artistique, avec des professionnels du secteur (artistes, rencontres métiers, médiateurs)

PRATIQUE : Approcher une technique en la pratiquant, accompagné d'un professionnel

CONNAISSANCE : Inclusion, diversité, co-construction, processus de création, collectif, démarche artistique, ouverture culturelle

Intervenants :

Biennale de la danse (médiation, danseur)

Partenaires culturels : Maison de la Danse (Lyon 8), Villa Gillet (Lyon 4)

Nombre total d'heures d'intervention : 6h (à ajuster selon niveau des élèves et taille du groupe)

Contenus des interventions :

Le parcours s'articule en **2 temps** (amont et aval) **complémentaires** à l'expérience de spectateur en salle :

- **Introduction à l'univers artistique du spectacle** avec 1 médiateur, via un support d'images, une installation vidéo ou une exposition à la thématique reliée au spectacle **et/ou** atelier de mise en mouvement inspiré de la gestuelle et des enjeux physiques du spectacle.
- **Atelier critique** qui s'articule autour de l'écriture ou du débat et de l'échange : *l'art est-il un miroir de notre monde ? Du fait réel à la fiction, comment faire histoire avec l'Histoire ?*

Durée et modalités des interventions :

Interventions en classe, à la Maison de la Danse (Lyon 8) ou aux Usines Fagor (Lyon 7)
Durée des interventions : 1h à 2h, selon le nombre d'élèves et les emplois du temps

Manifestation liée au projet :

20^e Biennale de la danse (9 au 30 septembre 2023)

Contenus de la proposition :

Les contenus sont à moduler et préciser en fonction du projet pédagogique et du profil des élèves.

1. Introduction amont, sous la forme d'une médiation autour de l'image et des représentations du corps en mouvement et/ou d'un atelier de mise en mouvement
2. Spectacle : *Le Grand Bal*, Ce Dyp tik – Ven. 22 sept. 14h30 au Radiant-Bellevue, Caluire-et-Cuire
3. Retour d'expérience aval, sous la forme d'un atelier critique par l'écriture ou la mise en débat, ouvrant sur une réflexion plus large sur la fonction de l'art et notre rapport au récit.

calendrier	Déroulé du projet
Septembre 2023	Amont : Avant le 22 septembre Aval : Entre le 22 septembre et les vacances de la Toussaint

Valorisation :

A définir en concertation avec les équipes pédagogiques

BUDGET (par classe)**Dépenses**

- 6h interventions artistiques (65€/h) : 390€
- frais de billetterie : 8€/élève
- frais de transports éventuels

Recettes

- Part établissement : 50€ + prise en charge des frais de transports éventuels
- Pass culture scolaire part collective : prise en charge de la billetterie
- Subvention DAAC à demander sur la plateforme Adage : 340€

Pass culture scolaire part collective

Le Pass Culture pourra être utilisé pour la billetterie et pour compléter le parcours en fonction des besoins et envies des équipes pédagogiques (nombre d'élèves, durée des ateliers, ajout d'un atelier...)

Ressources à disposition :

Ressources en ligne, à partir du 9/05 : www.labiennaledelyon.com

Site de la compagnie : www.dyp tik.com

Ressources numériques : numeridanse.tv

Contacts :

Biennale de la danse, Marie Mulot mmulot@labiennaledelyon.com / 04 27 46 65 65

Avant de déposer un dossier, prise de contact indispensable avec le service des publics de la Biennale de la danse pour échanger et adapter le parcours au profil des élèves et aux intentions pédagogiques.

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE



ADAGE : Application Dédiee A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.

Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

22 mai 2023

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

Titre du projet : **Débuter l'année en spectateur
Autour du spectacle de la Cie Dyptik**

Description : A l'occasion de la 20^e Biennale de la danse, une programmation dédiée aux scolaires offre aux équipes pédagogiques, l'opportunité de débiter l'année dans une dynamique événementielle avec un **parcours de spectateur condensé**

Partenaires : Maison de la danse de Lyon

Domaine(s)

danse



3. Les participants

de la 4^{ème} à la terminale, LGT et LP



6. Le budget prévisionnel

Dépenses

- 6h interventions artistiques (65€/h) : 390€
- frais de billetterie : 8€/élève
- frais de transports éventuels

Recettes

- Part établissement : 50€ + prise en charge des frais de transports éventuels
- Pass culture scolaire part collective : prise en charge de la billetterie
- Subvention DAAC à demander sur la plateforme Adage : 340€

IMPORTANT

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (prénom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. **Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.**